



---

## L'économie territoriale de l'enrichissement (ETE) dans les territoires de montagne

Delphine Rime

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rga/5707>

DOI : 10.4000/rga.5707

ISSN : 1760-7426

### Éditeur

Association pour la diffusion de la recherche alpine

### Référence électronique

Delphine Rime, « L'économie territoriale de l'enrichissement (ETE) dans les territoires de montagne », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 107-4 | 2019, mis en ligne le 09 juin 2019, consulté le 05 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rga/5707> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.5707>

---

Ce document a été généré automatiquement le 5 avril 2020.



La *Revue de Géographie Alpine* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# L'économie territoriale de l'enrichissement (ETE) dans les territoires de montagne

Delphine Rime

---

## Introduction

- 1 Boltanski & Esquerre (2017) développent une approche « structuraliste pragmatique » (p. 16) appelée « économie de l'enrichissement » qui a pour but de produire « une critique de la marchandise ». Cette économie est définie par opposition à l'économie industrielle : tandis que l'économie industrielle tend vers la nouveauté en élaborant des produits standardisés, l'économie de l'enrichissement repose sur le passé, l'héritage, le patrimoine. Cet article propose une approche territoriale de l'économie de l'enrichissement utile à la compréhension des processus de développement et dynamiques d'innovation des territoires de montagne.
- 2 L'article est construit de la manière suivante. Dans la première partie, on revient sur les théories présentant les processus de développement régionaux et dynamiques d'innovation typiques de l'économie industrielle. Ces modèles traduisent de manière générale une vision centrée sur la compétitivité sectorielle. Dans la seconde partie, on introduit les grandes lignes de l'économie de l'enrichissement (Boltanski & Esquerre, 2017) : cette économie repose sur un processus de mise en valeur du passé. Dans une perspective territoriale, cette mise en valeur est intrinsèquement liée au territoire, ce qui suppose des dynamiques impliquant une large palette d'acteurs et de ressources. Dans la troisième partie, nous traitons particulièrement des territoires de montagne au travers de deux situations « idéal-typiques » résultant des trajectoires parcourues au XX<sup>e</sup> siècle : les territoires jusqu'ici dépendant principalement de l'agriculture, de l'artisanat et des industries matures (non spécialisées dans une branche industrielle particulière), et les territoires s'étant spécialisés dans le tourisme au XX<sup>e</sup> siècle. En conclusion, on souligne l'apport que constitue l'approche territoriale de l'économie de

l'enrichissement dans la compréhension des processus de développement des territoires de montagne, mais aussi le défi que pose cette économie aux acteurs sur le terrain : la reconnaissance du potentiel des spécificités locales comme ressource pour le développement et leur préservation sur le long terme, via la gestion de tensions et la création de synergies dans une vaste palette d'acteurs au sein du territoire.

## Les processus de développement et d'innovation dans l'économie industrielle

- 3 Durant les Trente glorieuses, la plupart des territoires nord-occidentaux se sont développés sur la base de production de biens industriels de masse. À partir des années 1980, les modèles de développement territoriaux – par exemple les milieux innovateurs (Maillat, 2006), les *clusters* (Porter, 1998), les *Regional Innovation Systems* (Cooke, 2008) – se sont penchés sur les principaux moteurs de développement, c'est-à-dire l'organisation des acteurs œuvrant à la compétitivité des entreprises, pour la plupart industrielles. Ces modèles sont construits sur l'idée que l'innovation, souvent technologique, permet le renouvellement des biens et services dans une logique de « destruction créatrice » (Schumpeter, 1999). D'un point de vue géographique, des activités, atteignant une certaine masse critique, intensives en connaissances et innovantes, sont concentrées dans les régions spécialisées qui se trouvent principalement être de grands centres urbains. L'innovation résulte des relations entre les activités au sein d'un même secteur, voire d'une même branche (*related variety*) (Boschma & Iammarino, 2009). La géographie implicite des flux de revenus de ces modèles dits de « compétitivité » suppose que l'innovation fasse émerger des activités exportatrices, ces dernières suscitant à l'échelle de la région le développement d'activités induites (l'effet multiplicateur). Les activités peu profitables (p.ex. l'agriculture ou l'industrie agro-alimentaire) ainsi que les activités non-exportatrices, dites induites ou « domestiques » (p.ex. le commerce local, l'éducation, la santé, la culture) ne jouent pas de rôle moteur (ou faiblement).
- 4 Souvent par défaut d'une masse critique d'acteurs industriels, mais aussi plus généralement en raison de la « minceur » (*thinness*) (Tödtling & Trippel, 2005) notamment institutionnelle, les régions périphériques sont restées en retrait des dynamiques d'innovation. De nombreux territoires de montagne ont ainsi maintenu, voire développé des activités industrielles matures uniquement (p.ex. l'industrie du bois, l'artisanat, la paysannerie). Et, d'autre part, de nombreux territoires de montagne se sont spécialisés dans le tourisme. Les stations touristiques ont fait partie intégrante de la régulation fordiste, absorbant la demande (surtout nationale) croissante des travailleurs en matière de loisirs durant les Trente glorieuses (Cuvelier, 1998).
- 5 Pour comprendre les processus de développement des territoires concernés, les *tourism studies* ont assimilé le tourisme à des secteurs moteurs industriels traditionnels. Chez Butler (1980) par exemple, les stations touristiques ont un « cycle de vie » considéré comme celui d'un produit industriel. Dans cette idée, les approches s'appropriant les concepts de l'*Evolutionary Economic Geography* (Boschma, 2015 ; Boschma & Lambooy, 1999 ; Dosi & Nelson, 1994) rencontrent un certain écho pour la compréhension des trajectoires de territoires touristiques (Brouder, 2014 ; Brouder & Eriksson, 2013 ; Ma & Hassink, 2013 ; Papatheodorou, 2004 ; Sanz-Ibáñez & Clavé, 2014). De nombreux cas de développement de territoires de montagne interrogent pourtant le postulat de la

spécialisation de type industriel tirée par une dynamique d'innovation traditionnelle (destruction créatrice) : soit parce que ces territoires ne sont pas spécialisés, et/ou parce que les processus de développement reposent sur une mise en valeur du passé plutôt que sur la « modernité ».

## L'économie territoriale de l'économie de l'enrichissement (ETE)

- 6 Pour Boltanski & Esquerre (2017), le capitalisme se développe depuis une trentaine d'années environ sur l'exploitation du passé, du patrimoine et plus généralement de la culture. Cette économie se distingue donc de l'économie industrielle, qui tend vers la nouveauté (la modernité), en élaborant des produits standardisés. Les auteurs établissent le parallèle avec le passage dans la Révolution Industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le charbon est apparu comme la nouvelle ressource à exploiter. Désormais, la culture est une ressource.
- 7 Boltanski & Esquerre (2017) proposent une conceptualisation générale de l'économie de l'enrichissement au travers d'une approche « structuraliste pragmatique » (p. 16) s'articulant à des échelles micro et macro : la première pour l'analyse des processus de création de valeur, et la seconde pour l'analyse des dynamiques de développement du capitalisme. Le processus à l'œuvre à l'échelle micro, est celui de la « mise en valeur » (p. 153) de la marchandise, qui permet l'exploitation d'une forme de rente de différence opérant principalement à l'échelle macro. Ci-dessous, nous présentons les processus à l'œuvre à ces deux échelles, et on interroge leur imbrication à une échelle « méso », tout en abordant la problématique d'un point de vue territorial.

### À l'échelle micro : processus de « mise en valeur »

- 8 L'économie industrielle reste très marquée par les notions d'« utilité » et de « besoin » comme base de la valeur. L'économie de l'enrichissement, née dans une période où les besoins en produits matériels ne provoquent plus que des carences très marginales, prend acte du dépassement du fonctionnalisme et s'inscrit dans une vision économique dans laquelle ce qui fait valeur est avant tout le sens. Dans l'économie de l'enrichissement, ce qui n'est pas utile au sens fonctionnel peut avoir une valeur : un bien ou un service peut être porteur de sens ou d'une expérience particulière pour le consommateur. L'économie de l'enrichissement consiste ainsi plutôt en une « diversification du cosmos de la marchandise » (p. 10) englobant tout ce qui traditionnellement n'est pas considéré comme ayant de la valeur : ce qui vient du passé, la culture, le design, les déchets, la nature au-delà de la matière première, etc. Les choses sont ainsi consommées afin d'être collectionnées plutôt qu'afin d'être utilisées.
- 9 L'économie industrielle et l'économie de l'enrichissement se distinguent par différentes formes de « mise en valeur » (p. 153). La « mise en valeur » dépend de la « présentation » et de la « puissance marchande » des choses. D'une part, la « puissance marchande » dépend du rôle du temps qui passe dans la valeur des choses : le temps peut leur conférer de la valeur (puissance marchande positive dans l'économie de l'enrichissement) ou les déprécier (puissance marchande négative dans l'économie industrielle) (p. 157). D'autre part, les biens et services sont présentés respectivement de manière analytique ou de manière narrative (p. 167). Les composants d'une chose

présentée de manière analytique sont décomposés, toutes ses propriétés (utiles à la fonctionnalité du produit) sont objectivement détaillées. Ceci confère à la chose des propriétés atemporelles et aspatiales. Par exemple, un téléviseur présente telles qualités techniques garantissant l'usage de la chose. La présentation narrative consiste au contraire à raconter (ou montrer, à travers des images p.ex.) le contexte dans lequel la chose est située (que l'histoire soit avérée ou fictive). Cette puissance marchande et cette présentation permettent d'activer des fonctions mémorielles chez le consommateur, au-delà de fonctions rationnelles limitant l'appréciation de la chose à son utilité.

- 10 Dans les cas de l'économie industrielle et de l'économie de l'enrichissement, le processus d'innovation au sens de la création de valeur est très différent. On peut dire que l'innovation technologique « moderne » telle que conceptualisée par Schumpeter est présentée de manière analytique et repose sur une puissance marchande négative. Dans l'économie de l'enrichissement, les choses ne sont pas en rupture avec le passé. Au contraire, l'innovation repose sur l'exploitation du passé. En outre, dans une perspective territoriale, le rôle du contexte non seulement historique, mais géographique, est souvent central dans le processus de création de valeur. Ainsi, dans l'économie territoriale de l'enrichissement (ETE), la puissance marchande des choses et les ressources pour leur mise en valeur narrative dépendent du territoire. Autrement dit, le territoire est une ressource mobilisée par les producteurs pour « enrichir » la marchandise. On peut parler d'une mise en valeur reposant sur l'exploitation d'une « rente de qualité territoriale » (Pecqueur, 2001). Dans ce modèle adapté à l'ETE, une large palette d'acteurs, au-delà des acteurs directement impliqués dans la « production » de biens et services, participe au processus de mise en valeur des spécificités territoriales et à la constitution d'un « panier de biens » (Pecqueur, 2001).

### À l'échelle macro : exploitation de la rente de différence

- 11 D'un point de vue macro, pour Boltanski & Esquerre (2017), l'économie de l'enrichissement est la source actuelle de renouvellement du capitalisme. L'évolution de grands groupes tels que Kering ou LVMH par exemple, illustre ce mouvement. Ces entreprises sont pourvues d'importantes ressources (p.ex. humaines, et aussi en capital) utiles à la mise en valeur des choses. On peut dire que ces acteurs sont au bénéfice d'un point de vue « allogène » (p. 386) permettant la mise en valeur des choses pour une demande globale.
- 12 Parallèlement à ces grands groupes, nous relevons que d'autres types d'entreprises bénéficient de l'économie de l'enrichissement. Les entreprises non cotées en bourse, les entreprises familiales, les associations et organisations à but non lucratif participent au développement des territoires exploitant la « rente de qualité territoriale ». Mais, pour ce faire, elles doivent parvenir à insérer leur offre dans le marché global. Ceci peut s'avérer difficile, puisque généralement, ces entreprises sont dépourvues d'un point de vue allogène, c'est-à-dire moins généreusement pourvues en ressources, humaines, mais aussi en capital. En revanche, l'encastrement de ces entreprises dans le territoire les met au bénéfice d'un point de vue « indigène » (p. 385) particulièrement crucial pour le processus de différenciation et de mise en valeur des biens et services dans l'ETE : les acteurs sont pourvus de connaissances sur le territoire d'un point de vue historique, géographique, et socio-culturel. Ils mobilisent leur réseau, entretenu

également au-delà des activités dites économiques (importance du réseau familial, du bénévolat, des pratiques culturelles, etc.), pour les processus de mise en valeur.

## À l'échelle meso : gestion du paradoxe territorial de l'économie de l'enrichissement

- 13 L'ETE repose sur la gestion d'un paradoxe : d'un côté, les acteurs doivent adopter un point de vue allogène pour atteindre une certaine compétitivité, exporter, c'est-à-dire marchandiser des biens et services facilement consommables et accessibles. D'un autre côté, cette compétitivité repose sur un point de vue indigène : pour la mise en valeur « authentique » des spécificités locales, qui nécessite sur le long terme leur préservation, tant pour des raisons économiques que sociales ou environnementales. Dans l'ETE, la manière dont les différents acteurs sont capables de jouer simultanément sur différentes échelles est donc déterminante pour le développement. Les petites entreprises familiales p.ex. sont contraintes à apprendre à développer et jouer du point de vue allogène pour marchandiser les biens et services à la plus large échelle possible. À l'inverse, les grands groupes sont contraints dans leurs activités (juridiquement, ou sur pression du marché) à respecter les spécificités locales (p.ex. environnement naturel). Le risque de désencastrement, comme le risque de repli, doit être appréhendé au niveau des flux monétaires, mais également au niveau des connaissances et des valeurs socio-culturelles. La recherche de la compétitivité implique autant la mise en valeur de spécificités qu'une forme de standardisation de l'offre, par exemple une amélioration de l'accessibilité d'un site via la réalisation d'infrastructures de transport.
- 14 Les risques et potentiels de développement au travers de l'ETE dépendent donc de la capacité des acteurs à combiner les points de vue allogène et indigène : trouver des ressources assurant une compétitivité sur le marché le plus global possible, sans pour autant mettre en péril la spécificité du territoire, et, le cas échéant, résoudre les tensions inhérentes au développement. La gestion des tensions et la création de synergies au travers de l'ETE concerne particulièrement la propriété du patrimoine. En effet, dans l'économie de l'enrichissement, c'est l'accès aux choses elles-mêmes (Boltanski & Esquerre, 2017, p. 391) et donc la propriété du patrimoine, qui est déterminante, contrairement à la connaissance et aux processus de fabrication des objets (propriété intellectuelle) déterminants pour la réalisation de profits dans l'économie industrielle. Ainsi, les enjeux fonciers et la mobilité des consommateurs tiennent une place importante dans le développement des territoires concernés. D'un point de vue théorique, l'ETE recoupe ainsi plusieurs questions traitées par l'économie résidentielle (ou présentielle) (Davezies, 2009 ; Davezies et Talandier, 2014). De la même manière que dans cette dernière, les risques liés à une attractivité élevée du territoire au travers de l'ETE sont de deux ordres : économiques et sociaux. Le risque économique consiste en une perte de spécificité du territoire sur le long terme, et donc de compétitivité. Socialement, dans la mesure où le marché est libre et globalisé, le risque de l'accès réservé aux consommateurs détenteurs du plus fort pouvoir d'achat peut devenir important (phénomènes d'éviction, de gentrification). Les régulations comme les ouvertures du marché et notamment du marché immobilier résultent de compromis ou de conflits reposant sur ces différents enjeux.
- 15 Les synergies et tensions se nouent entre une large palette d'acteurs, autour des spécificités socio-culturelles patrimoniales nécessaires à l'exploitation de la rente de

spécificité territoriale et à la recreation des ressources y relatives. En effet, ces spécificités ne sont pas développées, comme dans l'économie industrielle, au sein d'une branche ou d'un secteur en particulier. D'un point de vue théorique, les notions de rente de qualité territoriale et de paniers de biens sont à comprendre de manière différente dans ce contexte : les dynamiques de développement dans l'ETE dépendent de l'ensemble des relations entre différents types d'activités au sein d'un territoire (exportatrices, non-exportatrices, dans tous les secteurs), y compris des activités non-marchandes (culture, patrimoine, folklore, etc.). Le moteur du développement concerne donc des dynamiques allant au-delà de la mise en relation et du partage d'intérêts communs à un nombre restreint de « producteurs » (elle implique par exemple les résidents (qui entretiennent toutes formes de traditions locales), les associations culturelles, les services d'aménagement, etc.). Dans l'ETE, la frontière entre les activités qui jouent un rôle dans le développement économique et celles qui ne jouent pas de rôle n'existe pas de la même manière que dans l'économie industrielle. L'engagement des pouvoirs publics se fait ainsi plus ou moins avec la prise en considération de la double nature économique de ces activités : contribuant directement à la génération de profits monétaires et au développement d'autres formes de valeurs (cohésion sociale, solidarité intergénérationnelle, etc.) qui contribuent à leur tour à générer des profits.

- 16 De manière générale, le rôle des institutions est central dans l'ETE, tant pour susciter les synergies que pour anticiper et résoudre les tensions entre les différents acteurs (subventions aux activités, régulations). La mise en valeur et la préservation de l'identité locale est délicate. Parce que l'économie de l'enrichissement repose sur la présentation narrative des choses et des lieux, la coordination des acteurs dans l'utilisation du langage (y compris visuel) est par exemple centrale. Dans une société libérale et démocratique, cette coordination ne peut fonctionner que parce que les acteurs y trouvent un intérêt – qui peut être monétaire ou non. Ainsi, des événements ou projets concernant le développement de valeurs environnementales ou sociales sur le territoire peuvent contribuer à cette coordination (par exemple des événements lors de jubilés, de festivals, des projets de défense de zones naturelles, de soutien d'institutions culturelles locales, etc.).

## L'économie territoriale de l'enrichissement (ETE) dans les territoires de montagne

- 17 La géographie des activités économiques et des flux de revenus dans l'économie de l'enrichissement diffère de la géographie des activités et flux de revenus dans l'économie industrielle. Dans cette dernière, les activités motrices concernent des groupes d'acteurs spécialisés (« grappes » *clusters*, milieux...) compétitifs dans leur secteur. Parce que l'ETE ne repose pas sur la spécialisation, elle peut concerner l'ensemble des territoires, y compris périphériques, et donc potentiellement l'ensemble des territoires de montagne. En mettant en valeur ses spécificités locales issues du passé et en parvenant à adopter un point de vue allogène, un territoire est susceptible de se développer, mais aussi de subir, le développement au travers de l'ETE. Dans cette troisième section, nous traitons particulièrement des territoires de montagne au travers de deux situations « idéal-typiques » résultant des trajectoires parcourues au XX<sup>e</sup> siècle : les territoires de montagne non spécialisés (dépendant principalement de

l'agriculture, de l'artisanat et des industries matures), et les territoires qui se sont spécialisés dans le tourisme.

- 18 Pour les nombreux territoires de montagne historiquement non spécialisés, l'ETE peut permettre d'éviter la désertification, c'est-à-dire de maintenir des activités économiques, voire de connaître un regain de croissance. Premièrement, ces territoires bénéficient du potentiel de développement des exportations des biens issus de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie, notamment agro-alimentaire. En effet, leur production est potentiellement compétitive dans le contexte de l'économie de l'enrichissement car la valeur de ces biens et services dépend de la rente de qualité territoriale. Deuxièmement, un potentiel de développement existe à partir du moment où ces territoires parviennent à attirer sur place une demande pour des biens et services, autrement dit au travers du tourisme. Toutefois, il n'est pas question dans ce cas d'une industrie touristique standardisée, telle qu'elle a concerné de nombreux territoires de montagne ainsi spécialisés dans cette industrie au XX<sup>ème</sup> siècle. En raison même de l'absence d'industrie touristique précédemment, cette activité peut souvent se limiter à la vente de biens immobiliers, la vente de services associés ne se faisant que dans les meilleurs des cas (commerces, culture, loisirs, etc.). Troisièmement, l'accessibilité du territoire permet également l'attraction de résidents travailleurs pendulaires. Enfin, dans le prolongement de cette attractivité qualifiée de résidentielle/présentielle en raison de la géographie des flux de revenus, certains territoires bénéficiant d'une bonne accessibilité sont susceptibles d'attirer des entreprises parce qu'ils offrent un cadre de vie de qualité aux travailleurs, en plus d'un foncier souvent bon marché. Ces entreprises peuvent très bien se trouver être des entreprises « innovantes » au sens d'une économie industrielle, jouant en ce sens des nouvelles géographies de l'innovation, potentiellement également favorables, pour certains auteurs, aux régions périphériques (Mayer, 2011 ; Shearmur, Carrincazeaux, & Doloreux, 2016). D'après ces auteurs en effet, l'agglomération spatiale des acteurs n'est plus indispensable aux dynamiques d'innovation dans l'économie industrielle. Les localisations peuvent ainsi couvrir l'ensemble des territoires, y compris périphériques. Dans ces différents cas, le cadre de vie constitue un élément clé de l'attractivité du territoire.
- 19 Pour les territoires historiquement spécialisés dans le tourisme, les perspectives de développement au travers de l'ETE consistent en un renforcement de la valeur ajoutée de l'industrie touristique et de l'ouverture vers une variété d'activités productivo-résidentielles. Autrement dit, il est question d'un dépassement de la spécialisation. D'une part, la diversité des activités constitue en elle-même une source de développement : des activités telles que l'artisanat, l'agriculture et la petite industrie ayant perduré parallèlement au développement de l'industrie touristique, ainsi que les activités non-économiques ou démarchandisées. D'autre part, cette diversité contribue à renforcer la valeur ajoutée de l'industrie touristique. Au-delà de l'idée de développement d'un tourisme « culturel » ou « doux », il est bien question de « l'enrichissement » des activités, c'est-à-dire d'une dynamique qui ne dépend pas de professionnels spécialisés dans le tourisme uniquement. Pour toutes les activités concernées, différentes ressources et contre-ressources ont été constituées au long du sentier (*path*) parcouru par ces territoires ainsi souvent qualifiés de « stations ». D'un côté, le territoire bénéficie de l'accessibilité et d'infrastructures existantes. D'un autre côté, lorsque la spécialisation a marqué l'aménagement au sens qu'il reflète une



standardisation de la consommation des loisirs typiques du fordisme, le territoire peut souffrir d'un manque « d'authenticité ». Dans les stations touristiques anciennes, la mise en scène du patrimoine touristique passé (Guex, 2014) contribue souvent, en complément de la qualité des infrastructures et services, à spécifier le territoire par rapport aux concurrents du secteur (p.ex. l'architecture Belle-Epoque contribuant à un effet standing par rapport à une architecture moderne d'aspect plus ou moins standardisé). Dans la plupart des cas, comme dans le cas des territoires peu ou pas concernés par le tourisme jusqu'ici, c'est l'environnement du territoire qui témoigne de son passé rural qui contribue à le spécifier par rapport à d'autres (paysage typique de l'agriculture de montagne, chalets, etc.). Dans certains cas, ces aspects sont combinés, comme p.ex. à Zermatt, où les reliques de l'histoire du tourisme et de l'alpinisme contribuent de même que les vestiges architecturaux de l'économie agricole alpestre à l'enrichissement du lieu de villégiature (Guex, 2016).

## Conclusion

- 20 Dans cet article, nous avons proposé une approche territoriale de l'économie de l'enrichissement, théorie développée dans une perspective sociologique par Boltanski & Esquerre (2017). Nous avons plus spécifiquement abordé le cas du développement des territoires de montagne au travers de cette économie. Dans cette conclusion, nous revenons sur la question de l'innovation dans l'économie de l'enrichissement, qui se pose différemment, dans une perspective territoriale, que dans l'économie industrielle.
- 21 Dans l'économie industrielle, la clé de la compétitivité est l'innovation au sens de la modernisation pour l'amélioration de l'utilité des choses, qui passe par un processus de destruction créatrice. Une telle dynamique d'innovation implique une spécialisation du territoire (dans un secteur, ou une branche). Dans l'économie de l'enrichissement, l'innovation concerne la mise en valeur du passé. Une telle dynamique n'implique pas de spécialisation, mais la coordination d'une large palette d'acteurs, y compris actifs dans des activités non marchandes ou démarchandisées (culture, services publics). Ainsi, dans une perspective territoriale, l'innovation engage le territoire de manière différente dans le cas dans l'ETE que dans celui de l'économie industrielle. Dans l'ETE, le territoire peut se développer grâce à l'enrichissement des biens et services : ses particularités naturelles et culturelles héritées sont mises sur le marché en tant qu'expériences mémorables. Tandis que dans l'économie industrielle, la valeur du territoire (p.ex. au regard de sa propension à attirer des travailleurs qualifiés, ou encore qui peut se mesurer d'un point de vue monétaire via les prix du foncier) résulte de la compétitivité des entreprises, dans l'ETE, la valeur du territoire joue un rôle en amont de la compétitivité des entreprises. Ce qui fait la qualité du territoire comme cadre de vie (nature, culture, etc.) n'est ainsi pas secondaire d'un point de vue économique.
- 22 En raison des routines de gouvernance et d'entrepreneuriat héritées de l'économie industrielle, la tendance à la mise en valeur « standard » des biens, des services et du territoire en général peut rester tenace comme celle d'une spécialisation de type industrielle (mono-sectorielle, voire mono-branche). Le développement par les acteurs locaux d'une forme de « marginalité comme une stratégie » (Grabher, 2018) n'est pas évident. En d'autres termes, l'appropriation d'un point de vue allogène sur la base de spécificités indigènes ne va pas de soi, tout comme la création de synergies et

résolutions de tensions entre diverses activités. D'un côté, les régulations doivent être suffisamment souples pour adopter un point de vue allogène. Les politiques de soutien à l'innovation doivent pouvoir concerner d'autres activités que les activités technologiques de pointe, notamment les activités culturelles et sociales qui permettent de mettre en valeur les spécificités locales. L'innovation peut également concerner des pratiques institutionnelles, par exemple des formes inédites de partenariat public-privé, ou encore la géographie des institutions, les modalités de régulation de l'accès aux ressources. D'un autre côté, l'innovation dans l'ETE implique de préserver les spécificités locales et l'existence d'un point de vue indigène. Boltanski & Esquerre (2017) observent que dans l'économie industrielle, la production de masse est destinée à la déchéance. En revanche, un objet (comme un territoire) qui vise à être collectionné, comme le suggère l'approche de l'économie de l'enrichissement, doit être mis en valeur de manière à durer, dans la mesure où son fonctionnement peut s'accompagner de la (re)production de ses ressources patrimoniales et culturelles qui peuvent être la source de revenus futurs. La question de la préservation (p.ex. des ressources environnementales, le maintien de la diversité des activités et des populations, des particularités architecturales) s'impose ainsi d'un point de vue économique notamment parce qu'elle joue un rôle dans la compétitivité du territoire sur le long terme. Dans la mesure où les activités domestiques (p.ex. le commerce de détail) mais aussi les activités locales historiquement non marchandes (p.ex. le folklore) ou démarchandisées (p.ex. l'éducation, la santé) participent indirectement au développement économique des territoires, l'ETE nécessite des régulations préservant l'accès et/ou la propriété du patrimoine aux acteurs qui en seraient exclus par des mécanismes de marché (éviction, gentrification). Pour les territoires historiquement spécialisés dans l'industrie touristique notamment, le développement de l'ETE, qui implique souvent une montée en gamme de la destination (et donc une hausse des prix), doit s'accompagner de garde-fous institutionnels garantissant le maintien d'une certaine diversité.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Boltanski, L., & Esquerre, A., 2017.- *Enrichissement : une critique de la marchandise*, Gallimard.
- Boschma, R., 2015.- "Towards an Evolutionary Perspective on Regional Resilience", in *Regional Studies*, 49(5), 733-751. <https://doi.org/10.1080/00343404.2014.959481>
- Boschma, R. A., & Lambooy, J. G., 1999.- "Evolutionary economics and economic geography", in *Journal of Evolutionary Economics*, 9(4), 411-429.
- Boschma, R., & Iammarino, S., 2009.- "Related variety, trade linkages, and regional growth in Italy", in *Economic Geography*, 85(3), 289-311.
- Brouder, P., 2014.- "Evolutionary economic geography and tourism studies : extant studies and future research directions", in *Tourism Geographies*, 16(4), 540-545.

- Brouder, P., & Eriksson, R. H., 2013.- "Tourism Evolution : On the Synergies of Tourism Studies and Evolutionary Economic Geography", in *Annals of Tourism Research*, 43, 370-389. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2013.07.001>
- Butler, R. W., 1980.- "The concept of a tourist area cycle of evolution : implications for management of resources", in *Canadian Geographer*, 24.
- Cooke, P., 2008.- "Regional innovation systems : origin of the species", in *International Journal of Technological Learning, Innovation and Development*, 1(3), 393-409.
- Cuvelier, P., 1998.- *Anciennes et nouvelles formes de tourisme ; Une approche socio-économique*, L'Harmattan.
- Davezies, L., 2009 - L'économie locale « résidentielle », in *Géographie, économie, société*, 11(1) : 47-53.
- Davezies, L., Talandier, M. 2014 - *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels* (Vol. 19), La documentation française.
- Dosi, G., & Nelson, R. R., 1994.- "An introduction to evolutionary theories in economics", in *Journal of evolutionary economics*, 4(3), 153-172.
- Grabher, G., 2018.- "Marginality as strategy : Leveraging peripherality for creativity", in *Environment and Planning A : Economy and Space*, 0308518X18784021. <https://doi.org/10.1177/0308518X18784021>
- Guex, D., 2016.- *Tourisme, mobilités et développement régional dans les Alpes Suisses : mise en scène et valeur territoriale. Montreux, Finhaut et Zermatt du XIXe siècle à nos jours*, Alphil, Presses Universitaires Suisses.
- Guex, D., 2014.- « Mises en scène patrimoniales et développement territorial : un modèle inspiré des Alpes », in *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (5). <https://doi.org/10.3917/reru.145.0885>
- Ma, M., & Hassink, R., 2013.- "An Evolutionary Perspective on Tourism Area Development", in *Annals of Tourism Research*, 41, 89-109. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2012.12.004>
- Maillat, D., 2006.- « Comportements spatiaux et milieux innovateurs », in R. Camagni & D. Maillat (Éd.), *Milieux innovateurs : théories et politiques*, *Economica*.
- Mayer, H., 2011.- *Entrepreneurship and Innovation in Second Tier Regions*, Edward Elgar.
- Papatheodorou, A., 2004.- "Exploring the Evolution of Tourism Resorts", in *Annals of Tourism Research*, 31(1), 219-237. <https://doi.org/10.1016/j.annals.2003.10.004>
- Pecqueur, B., 2001.- « Qualité et développement territorial : l'hypothèse du panier de bien et des services territorialisés », in *Economie rurale*, (261), 37-49.
- Porter, M. E., 1998.- "Clusters and the new economics of competition", in *Harvard Business Review*, 76(6), 77-90.
- Sanz-Ibáñez, C., & Clavé, S. A., 2014.- "The evolution of destinations : towards an evolutionary and relational economic geography approach", in *Tourism Geographies*, 16(4), 563-579. <https://doi.org/10.1080/14616688.2014.925965>
- Schumpeter, J., 1999.- *Théorie de l'évolution économique. Recherches sur le profit, le crédit, l'intérêt et le cycle de la conjoncture* (Réimpression de la 2<sup>e</sup> édition de 1935), Dalloz.
- Shearmur, R., Carrincazeaux, C., & Doloreux, D., 2016.- "The Geographies of Innovations : Beyond One-Size-Fits-All", in R. Shearmur, C. Carrincazeaux, & D. Doloreux (Éd.), *Handbook on the geographies of innovation* (p. 1-16), Edward Elgar.

Tödting, F., & Trippl, M., 2005.- "One size fits all ? : Towards a differentiated regional innovation policy approach", in *Research Policy*, 34(8), 1203-1219. <https://doi.org/10.1016/j.respol.2005.01.018>.

## RÉSUMÉS

Cet article traite du développement des territoires de montagne du point de vue de l'économie de l'enrichissement (Boltanski & Esquerre, 2017). Selon cette théorie, le capitalisme se développe désormais sur l'exploitation du passé, du patrimoine et plus généralement de la culture. Cette économie se distingue donc de l'économie industrielle, qui tend vers la nouveauté (la modernité). D'un point de vue territorial, contrairement à l'économie industrielle, la compétitivité sectorielle n'est pas un impératif dans cette économie : le développement au travers de l'économie territoriale de l'enrichissement (ETE) dépend de relations entre des activités et des acteurs variés sans que ces derniers atteignent nécessairement une certaine masse critique. Les régions périphériques sont ainsi susceptibles de bénéficier de l'ETE, tandis qu'elles éprouvent de manière générale des difficultés à se développer au travers de l'économie industrielle. Pour les territoires de montagne, nous traitons dans l'article de deux situations « idéal-typiques » résultant des trajectoires parcourues au XX<sup>e</sup> siècle : les territoires dépendant principalement de l'agriculture, de l'artisanat et des industries matures (non spécialisées dans une branche industrielle particulière), et les territoires qui se sont spécialisés dans l'industrie touristique.

This article looks at the development of mountain areas in terms of the economy of enrichment (Boltanski & Esquerre, 2017). According to this theory, capitalism today is developing through the creation of value from the past, from heritage and more generally from culture. This economy therefore differs from the industrial economy, which pursues novelty (modernity). From a territorial point of view, by contrast with the industrial economy, sectoral competitiveness is not an imperative in the TEE: development through the territorial economy of enrichment (TEE) depends on relations between a variety of activities and actors without these necessarily achieving a particular critical mass. Peripheral regions are therefore able to benefit from the TEE, whereas they generally experience difficulty in developing through the industrial economy. For mountain areas, the article examines two "ideal-type" situations arising from 20<sup>th</sup>-century pathways: areas that depend mainly on agriculture, crafts and mature industries (not specialising in a particular industrial branch), and areas that have specialised in the tourist industry.

## INDEX

**Mots-clés** : économie territoriale de l'enrichissement (ETE), territoires de montagne, innovation

**Keywords** : Territorial economy of enrichment (the TEE), mountain areas, innovation

## AUTEUR

**DELPHINE RIME**

Universität Bern - CRED (Center for Regional Economic Development)  
delphine.rime@bluewin.ch